



## La ville de Villemomble

### Recrute un adjoint au responsable du service voirie (H/F)

#### Cadre d'emploi des agents de maîtrise

Sous l'autorité du responsable du service voirie, vous aurez la gestion de la voirie, des droits de voirie et taxes sur la publicité. Vous mettrez en place la procédure de coordination avec les intervenants extérieurs, l'étude des dossiers des concessionnaires et suivi de leurs travaux. Vous rédigerez les actes et documents liés à la police de la circulation routière et aux autorisations de voirie.

Missions principales (non exhaustives) :

- Recenser les besoins constatés ou demandés par les riverains
- Commander les travaux en régie et les vérifier sur le terrain
- Assurer le suivi des travaux de signalisation et vérifier la facturation relative à la signalisation horizontale
- Garantir les tournés de vérification de l'éclairage public chaque semaine et transmettre le rapport des pannes et défauts constatés à l'entreprise pour réparations
- Participer à la rédaction d'un programme pluriannuel de rénovation de la voirie et de conservation du domaine public
- Définir les contraintes en considérant la pérennité du domaine public et le calendrier des travaux établis lors de la procédure de coordination
- Surveiller les travaux dans le respect du règlement de voirie
- Relever et vérifier les surfaces et éléments taxés au titre des droits de voirie
- Proposer un état de facturation
- Rédiger les projets d'arrêtés permanents et provisoires
- Délivrer les autorisations de voirie liées à une occupation du domaine public et rédiger les clauses d'obligations légales et financières

#### **Profil et compétences :**

- Maîtriser les procédures administratives
- Connaître le code général des collectivités territoriales, code de la route, code de la voirie et du code de l'urbanisme
- Savoir rechercher des documents et bonne qualité rédactionnelle
- Maîtriser l'outil informatique
- Aptitude aux techniques de planification
- Connaître les partenaires institutionnels
- Être rigoureux et assidu
- Savoir travailler en équipe et en autonomie

#### **Rémunération et complément d'information :**

- Rémunération statutaire
- RIFSEEP (IFSE + CIA)
- Prime de fin d'année
- Restauration municipale
- Politique de formation active
- 25 congés annuels et 11 ARTT (37 heures hebdomadaire)
- Compte-Epargne Temps
- Prise en charge partielle du Pass Navigo pour les frais de trajet domicile-travail
- Prise en charge des frais de déplacement formation

Adressez votre lettre de motivation et votre CV à [recrutement@mairie-villemomble.fr](mailto:recrutement@mairie-villemomble.fr) ou, par courrier, à

**Monsieur le Maire – service développement de la vie professionnelle – 13 bis rue d'Avron 93250 VILLEMOMBLE**

Toutes les offres sont sur le site [www.villemomble.fr](http://www.villemomble.fr) rubrique « La Ville recrute »